

## COMMUNIQUÉ

### **La prévention et l'éducation pour la santé : une priorité identifiée !**

**La FNES se réjouit du constat dressé par Philippe Ritter et Yves Bur dans leurs rapports respectifs sur la création des Agences Régionales de Santé (ARS) et de la place renforcée qu'ils accordent à la prévention et à l'éducation pour la santé en vue d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques de santé en France.**

Aujourd'hui, en France, la mortalité prématurée (avant 65 ans) reste trop importante malgré la qualité de notre système de soins et les moyens qui lui sont alloués. En cause : des comportements, des expositions et des inégalités sociales. L'enjeu aujourd'hui est bien de réduire les inégalités de santé et d'agir sur les déterminants de santé. Pour y parvenir, la prévention et l'éducation pour la santé sont nécessaires.

Dans la même lignée que le rapport Attali – qui préconisait il y a quelques jours « le développement d'une politique de santé durable axée sur la prévention », un nouveau représentant des pouvoirs publics place la prévention avant le curatif, renforçant notre conviction que l'approche par la prévention et l'éducation pour la santé est médicalement et économiquement rentable. Ainsi, Philippe Ritter place le renforcement du caractère préventif des politiques de santé avant la structuration de l'offre de soins dans la problématique de l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des politiques de santé.

#### **Mettre notre réseau national au service des ARS**

La Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (FNES) est un acteur de prévention de proximité qui agit sur l'ensemble du territoire. Elle rassemble 112 comités départementaux et régionaux d'éducation pour la santé regroupant dans un réseau unique de professionnels de proximité qui travaillent à améliorer la qualité de vie de tous. Les comités d'éducation pour la santé assurent une mission de service public dans le cadre de la politique de santé publique définie du niveau local au niveau national. Ils travaillent en lien étroit avec les acteurs institutionnels en région, notamment GRSP, DRASS, CRAM et URCAM, ARH, rectorats et collectivités territoriales.

Philippe Ritter souhaite que la prévention fasse partie du périmètre de compétences des futures Agences Régionales de Santé et que leur organisation interne permette « un portage fort de la prévention et de l'éducation pour la santé, articulé avec les stratégies conduites dans le secteur du soin et du médico-social ». Il parle également de la transversalité nécessaire à l'organisation des principaux champs de la santé (prévention, veille et sécurité sanitaire, soins ambulatoires et hospitaliers, formations).

#### **Notre ambition, être le 5<sup>ème</sup> élément des Agences Régionales de Santé**

La FNES et son réseau de comités d'éducation pour la santé, en tant qu'acteur de prévention de proximité sur l'ensemble du territoire, entend apporter sa participation active et ses compétences aux futures ARS. Pour cela, la FNES demande que les ARS comportent un cinquième département spécifiquement consacré à la prévention et à la promotion de la santé, qui viendrait compléter, améliorer et rendre transversales les politiques de santé développées avec les 4 autres départements (hôpital, ambulatoire, médico-social et veille sanitaire).

La FNES propose d'en être la cheville ouvrière et que cette politique de prévention et d'éducation pour la santé ait enfin les moyens qui lui permettent d'atteindre les objectifs fixés.

#### **Contact Presse :**

MEDIAL – 01.53.83.81.46